

Toutes les procédures détaillées,
les formulaires et les délais sur

www.gironde.gouv.fr

Pour toute demande d'information
utilisez le formulaire en ligne
dans la rubrique permis de conduire

Nous téléphoner

Standard téléphonique unique
pour joindre la Préfecture
ou les sous-préfectures :

05 56 90 60 60

Le nouveau permis de conduire sécurisé est
maintenant produit par l'Agence Nationale des
Titres Sécurisés et envoyé à domicile (sauf cas
particuliers).

Vous pouvez suivre la fabrication de votre titre
de circulation sur :

www.ants.interieur.gouv.fr

ou par téléphone au :

N°Azur 0 810 901 041

Le code de consultation du solde de vos points
sur :

www.telepoints.info

est joint à cet envoi sans avoir à en faire la
demande.

Nous rendre visite ou nous écrire

PRÉFECTURE DE LA GIRONDE

Permis de conduire

rue Claude-Bonnier

Bordeaux

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00

Nous écrire

Préfecture de la Gironde

Service des permis de conduire

2, Esplanade Charles De Gaulle

CS 41397

33077 Bordeaux Cedex

SOUS-PRÉFECTURE D'ARCACHON

Permis de conduire

55, boulevard du Général-Leclerc

BP 80150 - 33311 Arcachon cedex

les lundis, mardis, jeudis et vendredis

de 8 h 30 à 11h 30

SOUS-PRÉFECTURE DE LIBOURNE

Permis de conduire

44, rue Thiers - B.P. 211

33504 Libourne cedex

les lundis, mardis, jeudis et vendredis

de 9 h 00 à 12h 30

DIRECTION DÉPARTEMENTALE

DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Pôle Éducation Routière

2, rue Jules-Ferry - B.P. 90

33090 Bordeaux cedex

☎ 05 56 24 83 75

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis

de 9 h 00 à 12 h 00



PRÉFET
DE LA GIRONDE

Permis de Conduire

Depuis le 2 janvier 2014,
dans le cadre de la mise en place
du nouveau permis de conduire sécurisé

Trois sites en Gironde pour réaliser ses démarches

- ❖ Préfecture de la Gironde
 - ❖ Sous-Préfecture d'Arcachon
 - ❖ Sous-Préfecture de Libourne
- pour quelques démarches

Retrouvez dans ce document
l'essentiel des modalités
pratiques pour vous aider

janvier 2014

Quelle démarche ?	Comment procéder ?	Où ?
Premier permis	Se renseigner et déposer un dossier	Votre auto-école
Permis candidat libre, demande agrément établissement et autorisation d'enseigner	Se renseigner	DDTM Pôle Éducation Routière
Extension de catégorie	Se renseigner et déposer un dossier	Votre auto-école
Perte de permis	Déclarer la perte et déposer son dossier de renouvellement en personne au guichet	Préfecture de Gironde, Sous-Préfecture d'Arcachon, Sous-Préfecture de Libourne
Vol de permis	Déclarer le vol en personne	Brigade de Gendarmerie ou Commissariat de Police
Détérioration de permis ou changement d'état civil	Déposer votre dossier de renouvellement de permis en personne au guichet	Préfecture de Gironde, Sous-Préfecture d'Arcachon, Sous-Préfecture de Libourne
Permis international	Envoyer votre dossier par courrier	Préfecture de Gironde, Sous-Préfecture d'Arcachon, Sous-Préfecture de Libourne
Conversion permis militaire en permis civil	Premier permis Déposer votre dossier de permis en personne au guichet Extension de catégorie Envoyer votre dossier par courrier	Préfecture de Gironde, Sous-Préfecture d'Arcachon
Validation d'un diplôme professionnel	Déposer votre dossier de permis en personne au guichet	Préfecture de Gironde, Sous-Préfecture d'Arcachon
Levée de restriction permis D	Envoyer votre dossier par courrier	Préfecture de Gironde, Sous-Préfecture d'Arcachon
Catégorie AM suite à suspension ou annulation	Déposer votre dossier de permis en personne au guichet	Préfecture de Gironde, Sous-Préfecture d'Arcachon
Échange de permis étranger	Déposer votre dossier de permis en personne au guichet	Préfecture de Gironde, Sous-Préfecture d'Arcachon, Sous-Préfecture de Libourne
Contrôle médical pour une infraction associée à de l'alcool ou la consommation de stupéfiant et annulation judiciaire	Contrôle médical devant la commission médicale départementale. Demander un rendez-vous devant la commission médicale par courrier	Ecrire à la Préfecture de Gironde
Contrôle médical pour les autres situations (aptitude médicale, professionnelle, infraction non liée à la consommation d'alcool et de stupéfiant)	Prendre un rendez-vous chez un médecin de ville agréé (liste téléchargeable sur www.gironde.gouv.fr) puis envoyer votre dossier complet par courrier	Préfecture de Gironde, Sous-Préfecture d'Arcachon
Suspension et annulation	Tous les renseignements sur la procédure médicale sont disponibles sur : Pour les infractions commises sur l'arrondissement de Bordeaux, Blaye, Lesparre et Langon Pour les infractions commises sur l'arrondissement d'Arcachon Pour les infractions commises sur l'arrondissement de Libourne	www.gironde.gouv.fr Préfecture de Gironde Sous-Préfecture d'Arcachon Sous-Préfecture de Libourne
Vos points et code confidentiel	Demander votre code confidentiel en personne au guichet ou par courrier en joignant une lettre recommandée avec AR à vos nom et adresse Consulter le solde de vos points sur :	Préfecture de Gironde, Sous-Préfecture d'Arcachon, Sous-Préfecture de Libourne www.telepoints.info